

**Procès-verbal : Comité d'éducation
17 janvier 2017**

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposée par : Christine

Appuyée par : Anna Bogdan

L'ordre du jour est adopté.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 15 novembre 2016

Fautes d'orthographe à corriger :

- Point 5 : Remplacer « planed » par « planned » (version anglaise)
- Point 6 : Remplacer « are presented » par « be presented »

Proposée par : Anna Bogdan

Appuyée par : Christine

Le procès-verbal est adopté.

3. Désignation d'une suppléance au Congrès régional triennal de l'AFPC-RCN

La section locale de Chantal a droit à une personne déléguée au congrès régional de la RCN, mais aucun membre n'a manifesté d'intérêt. Chantal pourrait donc décider d'y participer à titre de déléguée de sa section locale et céder sa place comme déléguée du Comité d'éducation.

Chantal propose d'élire une personne déléguée suppléante pour la remplacer à titre de déléguée du Comité d'éducation, au besoin.

Le Comité accepte la recommandation et tient un vote par scrutin secret.

Deux candidatures sont proposées : Louise Sicard et Sylvie Leblanc.

Sylvie Leblanc est élue suppléante.

4. Accueil des nouveaux membres et présentations

On souhaite la bienvenue à Louise Sicard.

Les membres se présentent à tour de rôle et parlent de leur implication dans le syndicat.

5. Suivi des réunions précédentes

- 5) Formation bilingue : la discussion au sujet des cours bilingues se poursuivra aux prochaines réunions du Comité d'éducation.
- 6) Des problèmes techniques sont survenus concernant le système d'inscription – les personnes ne pouvaient s'inscrire à plus d'un cours. Les membres sont invités à signaler ces problèmes au personnel responsable des inscriptions.
- 7) Pour faire suite aux discussions de l'automne dernier concernant l'amélioration du formulaire d'inscription et du formulaire utilisé pour les réunions du Conseil, Chantal propose de créer un groupe chargé d'examiner cette question. Les membres suivants se portent volontaires : Louise S., Anna, Behiye, Christine, Diane et Chantal. Élisabeth suggère d'affecter une personne-ressource de l'AFPC. On vise la semaine du 30 janvier pour tenir la réunion.
- 8) Formation du CTC pour les candidats aux élections : Chantal fera le suivi auprès de Raphael, Anna Marie, Sandrine et Jennifer. Greg McGillis agira comme personne-ressource en raison de son expérience dans le domaine.

6. Le point sur le programme d'éducation

Élisabeth fait le point sur le programme d'éducation.

Janvier-février : environ 10-12 personnes se sont inscrites au cours L'ABC du syndicat en anglais.

L'ABC du syndicat en français : cours annulé, faute d'inscriptions.

Le cours sur la rédaction de résolutions a été annulé.

Des rappels sont envoyés aux membres afin de les inciter à s'inscrire.

Une formation sur mesure peut être offerte aux sections locales – un représentant ou une représentante peut se rendre sur place et donner la formation.

Nouveau cours à l'intention des dirigeants et dirigeantes de sections locales – avril

Le site Web de l'AFPC contient maintenant une foire aux questions sur l'entente de principe conclue pour le groupe PA.

Formation sur la retraite : on suggère d'offrir ce cours aux membres de l'AFPC seulement afin que les animateurs puissent répondre aux questions portant spécifiquement sur les employés de la fonction publique. Élisabeth fera le suivi auprès de Johanne.

Nous verrons comment nous pouvons intégrer cette formation au programme au moment de finaliser l'horaire du printemps.

7. Débat sur les résolutions

Le Comité d'éducation discute de trois résolutions à présenter au congrès régional triennal en mai 2017.

Résolution A : Formation sur la représentation proportionnelle – Voir l'annexe

La résolution vise à offrir aux membres une formation sur la représentation proportionnelle, étant donné que l'AFPC a pris position en faveur de la représentation proportionnelle.

Proposée par :

Appuyée par :

Résolution modifiée adoptée

Résolutions B1 et B2 : Déclaration sur la polysensibilité chimique – Voir l'annexe

Cette résolution se veut un outil de sensibilisation sur les effets néfastes de certains produits chimiques utilisés dans les parfums.

Il est convenu de discuter à une réunion ultérieure d'autres activités pour accroître la sensibilisation.

B1

Proposée par : Louise S.

Appuyée par : Behiye

Résolution modifiée adoptée

B2

Proposée par : Greg

Appuyée par : Christine

Résolution modifiée adoptée

8. Séries de conférenciers

Greg mentionne qu'une part importante des fonds alloués en 2016 pour les séries de conférenciers ont été inutilisés et que le financement devait prendre fin le 31 décembre. Une motion est donc proposée pour reporter les fonds non dépensés à l'année 2017.

Motion : Il est résolu que le financement devant prendre fin le 1^{er} janvier 2017 pour les séries de conférenciers soit reporté au prochain exercice.

Proposée par : Greg

Appuyée par : Anna

Adoptée

La séance est levée à 20 h.

Résolution A

Résolution à présenter au congrès de l'AFPC-RCN.

TITRE : Représentation proportionnelle

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a promis que les élections de 2015 seraient les dernières à se dérouler selon le système uninominal majoritaire à un tour;

ATTENDU QUE des études ont révélé que la représentation proportionnelle est un système électoral juste qui favorise l'élection d'un plus grand nombre de personnes issues de milieux diversifiés;

ATTENDU QUE l'AFPC a manifesté son adhésion au principe de la représentation proportionnelle en appuyant l'organisme Alliance chaque électeur et électrice compte :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC lance une campagne de sensibilisation auprès de ses membres au sujet de la représentation proportionnelle;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'une formation sur la représentation proportionnelle soit offerte aux membres avant les prochaines élections générales (2019);

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE, deux fois l'an jusqu'à la fin de la campagne, l'AFPC présente un rapport d'étape aux conseils de région.

Soumis par le Comité d'éducation de l'AFPC-RCN

Résolution B-1

Résolution à présenter au congrès de l'AFPC-RCN

TITRE : Déclaration sur la polysensibilité chimique

ATTENDU QUE l'AFPC a établi, il y a plusieurs années, une politique sur les environnements sans parfum;

ATTENDU QU'à plusieurs reprises, on a dû rappeler la politique aux membres lors d'activités de l'AFPC-RCN :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN rédige une déclaration expliquant la polysensibilité chimique et son impact sur les gens qui en sont atteints;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'on consulte les comités régionaux pertinents de l'AFPC-RCN au moment de rédiger la déclaration;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'on lise cette déclaration lors d'activités de l'AFPC-RCN;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC-RCN mette en œuvre cette résolution dans les six (6) mois qui suivent son adoption.

Soumis par le Comité d'éducation de l'AFPC-RCN

Résolution B-2

Résolution à présenter au congrès de l'AFPC-RCN

TITRE : Déclaration sur la polysensibilité chimique

ATTENDU QUE l'AFPC a établi, il y a plusieurs années, une politique sur les environnements sans parfum;

ATTENDU QU'à plusieurs reprises, on a dû rappeler la politique aux membres lors d'activités de l'AFPC :

IL EST RÉSOLU QUE l'AFPC rédige une déclaration expliquant la polysensibilité chimique et son impact sur les gens qui en sont atteints;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'on consulte les comités permanents pertinents de l'AFPC au moment de rédiger la déclaration;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'on lise cette déclaration lors d'activités de l'AFPC;

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE l'AFPC mette en œuvre cette résolution dans les six (6) mois qui suivent son adoption.

Soumis par le Comité d'éducation de l'AFPC-RCN